

LYCEE PROFESSIONNEL GABRIEL PERI
30 rue Gabriel Péri – BP 11316 – 31013 TOULOUSE Cedex 6

UNITE PEDAGOGIQUE PERI
Formations Vente – Commerce
30 rue Gabriel Péri – 31000 TOULOUSE
Tel. 05.62.73.77.10 - Fax : 05.62.73.77.18

UNITE PEDAGOGIQUE MONDRAN
Sections Mode – Pressing – Fleur- Métiers Spectacle
25 rue Mondran – 31400 TOULOUSE
Tél. 05.34.31.22.20 – Fax : 05.61.25.04.51

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

COMPOSITION DU DOSSIER :

A apporter ou renseigner le jour de l'inscription :

- la photocopie du livret de famille,
- La photocopie d'une pièce d'identité précisant la nationalité,
- si divorce des parents, copie du jugement, pour autorité parentale,
- l'exeat (certificat de sortie) délivré par l'établissement d'origine,
- la photocopie des bulletins de notes de l'année scolaire 2016-2017
- 2 photos d'identité
- Fiche d'autorisation « sorties pédagogiques et prise d'image ». (*à compléter sur place*)
- Fiche secrétariat cartonnée (*à compléter sur place*)
- la fiche intendance
- la **notification d'attribution** de bourse ou la copie de l'accusé de réception du dépôt de la demande de bourse fourni par l'établissement d'origine.
- un **relevé d'identité bancaire** pour le service Intendance avec les nom, prénom, classe de l'élève inscrits au recto
- la fiche "service infirmier" et la demande de dossier médical
- la copie des pages "vaccinations" du carnet de santé
- un **chèque de 10 € à l'ordre de la MDL du Lycée Gabriel Péri**, pour l'adhésion à la Maison des Lycéens. Si l'adhésion garde un caractère facultatif, il est à noter qu'elle permet de diminuer les coûts des voyages scolaires mais aussi d'aménager le foyer, lieu d'accueil et de détente. Elle se fait donc dans le seul intérêt des élèves.
- Document d'adhésion à l'association sportive (*à compléter sur place*)

TRANSPORTS SCOLAIRES: Les demandes de titre de transport se font sur le site internet du conseil départemental 31.

CARTE JEUNE: Elle est obligatoire pour tous les élèves (accès à l'établissement et demi-pension
(N'oubliez pas de procéder à l'inscription sur le site internet de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées).

NOTA BENE :

- Les parents et les élèves peuvent consulter à l'adresse suivante : <http://gabriel-peri.entmip.fr>.
Les notes, les absences, les bulletins et le cahier de texte.

ASSURANCE : L'attestation d'assurance est **obligatoire**. Dès la rentrée, tous les élèves devront l'apporter à la Vie Scolaire.